



## 5 911 482 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2015

Entre 2010 et 2015, la Nouvelle-Aquitaine gagne 166 000 habitants. Depuis 1990, sa population augmente régulièrement, grâce à des arrivées supérieures aux départs, le solde naturel étant nul. Les naissances sont plus nombreuses que les décès uniquement dans les départements de la Gironde, de la Vienne et des Deux-Sèvres. La Gironde se distingue par l'accélération de son attractivité, sous l'impulsion de Bordeaux Métropole. Dans les autres intercommunalités, la croissance démographique s'érode en s'éloignant du littoral.

Valérie Baltz, Insee

### La croissance démographique régionale se poursuit

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Nouvelle-Aquitaine compte 5 911 482 habitants. Quatrième région la plus peuplée de France, derrière l'Île-de-France, les Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, elle concentre 8,9 % de la population nationale. Entre 2010 et 2015, la population augmente de 165 996 habitants, soit une hausse annuelle moyenne de 0,6 %. Légèrement plus soutenue qu'en France métropolitaine (+ 0,5 %), cette évolution place la Nouvelle-Aquitaine au cinquième rang des régions françaises. Elle s'explique essentiellement par des arrivées supérieures aux départs (solde migratoire apparent), le nombre de naissances étant quasi égal aux décès (solde naturel), en moyenne sur la période (*définitions*). Comme au niveau national, en Nouvelle-Aquitaine, le rythme de croissance démographique est identique entre les périodes 1990-2010 et 2010-2015. En revanche, il ralentit en Provence-Alpes-Côte d'Azur et, à l'inverse, s'accélère en Auvergne-Rhône-Alpes.

### L'augmentation de la population s'accélère en Gironde

Au sein de la région, la population girondine croît le plus fortement entre 2010 et 2015 (+ 1,3 %) (*figure 1*). Avec 1 548 478 habitants en 2015, ce département regroupe un quart de la population régionale. Comme pour les Deux-Sèvres et la Vienne, sa population augmente grâce aux deux moteurs de la croissance démographique : les excédents migratoire et naturel (*définitions*). Dans les départements littoraux, la population progresse davantage qu'au niveau national, tandis que la Corrèze et la Creuse perdent des habitants, car l'excédent migratoire ne compense pas le déficit naturel.

### 1 Seule la Gironde affiche une croissance démographique annuelle supérieure à 1 %

Évolution de la population dans les départements de Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2015

Départements	Population 2015 (en nombre)	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (en %)			Évolution annuelle moyenne 1990-2010 (en %)		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Gironde	1 548 478	+ 1,3	+ 0,3	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,6
Pyrénées-Atlantiques	670 032	+ 0,5	- 0,0	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6
Charente-Maritime	639 938	+ 0,6	- 0,2	+ 0,7	+ 0,8	- 0,1	+ 0,9
Vienne	434 887	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Dordogne	415 417	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5	+ 0,3	- 0,3	+ 0,7
Landes	403 234	+ 1,0	+ 0,0	+ 1,0	+ 1,1	- 0,1	+ 1,1
Haute-Vienne	375 795	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Deux-Sèvres	374 435	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Charente	353 613	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,2
Lot-et-Garonne	333 417	+ 0,1	- 0,1	+ 0,2	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Corrèze	241 871	- 0,1	- 0,4	+ 0,3	+ 0,1	- 0,4	+ 0,5
Creuse	120 365	- 0,4	- 0,8	+ 0,4	- 0,3	- 0,8	+ 0,4
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>5 911 482</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 0,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>64 300 821</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,1</b>

Note : la somme des variations ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.  
Source : Insee, Recensements de la population, statistiques de l'état civil

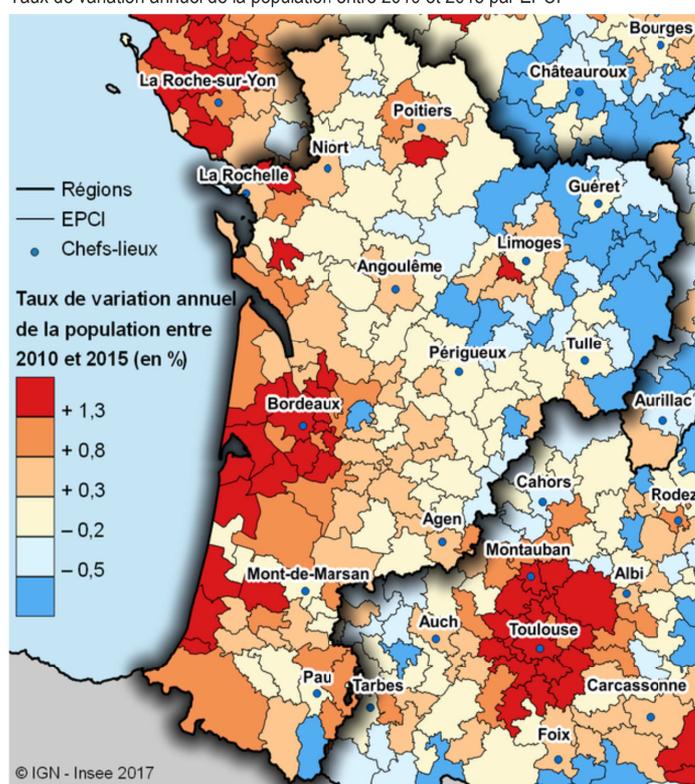
Bénéficiant de l'attractivité du territoire, la Gironde est l'unique département néo-aquitain où le rythme de croissance s'est fortement accéléré entre les deux périodes. Sur l'ensemble du littoral océanique, la Loire-Atlantique est le seul autre département dans cette situation. En revanche, la croissance stagne ou faiblit dans les autres départements de Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, malgré un rebond des naissances, la croissance ralentit en Haute-Vienne. La Creuse continue à perdre des habitants, alors qu'en Corrèze, cette inflexion est récente.

## Les plus fortes croissances sur le littoral et la métropole bordelaise

Entre 2010 et 2015, au niveau national comme en Nouvelle-Aquitaine, les plus fortes hausses de population bénéficient, d'une part à la façade atlantique, d'autre part aux métropoles régionales et à leurs communes voisines (figure 2).

### 2 La croissance démographique s'érode en s'éloignant du littoral

Taux de variation annuel de la population entre 2010 et 2015 par EPCI



Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil  
Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Un tiers des 155 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) affichent un taux de croissance annuel moyen supérieur ou égal au niveau régional. En 2015, l'EPCI de Bordeaux Métropole héberge 773 542 habitants, soit la moitié de la population du département. Cinquième métropole la plus peuplée de France, elle combine attractivité et excédent naturel. Avec une hausse de 1,4 % en moyenne par an, sa population croît au même rythme que celle des métropoles de Toulouse, Nantes ou encore Rennes. Seule celle de Montpellier augmente plus vite (+1,9 %). Dans tous les autres départements, l'EPCI du chef-lieu n'enregistre pas la plus forte croissance. À La Rochelle, Poitiers et Limoges en particulier, la population progresse davantage dans des EPCI de grande couronne (encadré).

Par exemple, dans la communauté d'agglomération de Poitiers, la hausse de la population (+0,4 %), essentiellement portée par l'excédent naturel, est inférieure à celle de la communauté de communes des Vallées du Clain (+1,4 %).

Alors que la population augmente dans la moitié des EPCI, surtout à l'ouest, elle diminue dans un cinquième des EPCI de la région, pour l'essentiel à l'est. Elle reste stable dans près d'un tiers des EPCI davantage situés dans la partie médiane de la région, autour d'une ligne reliant Poitiers à Agen. Malgré un excédent naturel, les EPCI de Limoges, Pau, Châtelleraut, Saint-Émilion et Saint-Maixent-l'École souffrent d'un déficit migratoire. À l'inverse, dans 50 autres EPCI, l'excédent migratoire ne compense pas un solde naturel défavorable, lié à une population âgée. Enfin, les EPCI les plus isolés cumulent déficits migratoire et naturel, comme autour de Villeneuve-sur-Lot, Fumel, la Vallée de l'Ossau et de Sarlat-la-Canéda. ■

#### Dynamisme démographique dans les pôles urbains et leurs couronnes

Entre 2010 et 2015, comme en niveau national, la croissance démographique de Nouvelle-Aquitaine se maintient dans les pôles urbains (+0,6 % sur les deux périodes) et se poursuit à un rythme soutenu dans leurs couronnes (+1,1 % contre +1,2 % entre 1990 et 2010). À la différence du national, les pôles et les couronnes bénéficient en plus d'un excédent migratoire. Les moyens pôles et les communes isolées perdent des habitants sous l'effet d'un déficit naturel, aggravé dans les moyens pôles par une perte d'attractivité.

#### Définitions

Les **populations municipales légales** entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elles sont issues des recensements de la population réalisés par l'Insee en partenariat avec les communes, en date de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et 2010, ainsi que du recensement de 1990. Les dernières données au 1<sup>er</sup> janvier 2015 correspondent aux limites territoriales des communes existant au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Les **statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès** sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies. Elles permettent de calculer le solde naturel qui est égal à la différence entre les naissances domiciliées et les décès.

Le **solde apparent des entrées-sorties** est calculé par différence entre la variation de la population entre deux recensements et le solde naturel au cours de la même période. Pour un territoire, ce solde intègre le solde des migrations à l'intérieur de la France et le solde des migrations avec l'étranger.

L'**excédent naturel (respectivement migratoire)** résulte d'un nombre de naissances (resp. d'arrivées) supérieur au nombre des décès (resp. des départs). Le **déficit** résulte de la situation inverse.

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557  
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellay

Rédactrice en chef :  
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957  
© Insee 2017

#### Pour en savoir plus

- Populations légales 2015
- Tallet F., Vallès V., « Du nord au sud les mouvements naturels et migratoires opposent les départements », *Insee Focus*, décembre 2017.
- Ferret J.-P., « 5 879 144 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2014 », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 19, janvier 2017.

